67e Année. — N° 19

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & limit. 12.00 22.00 45.00
France,Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 16.00 31.00 62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR

Journal de Roubaix

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

ROUBAIX : Téléph. 24; Inter, 1122. DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX TOURCOING : Téléph. 37

67e Année. — N° 19

JEUDI
19
JANVIER 1922

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

Le nouveau Ministère et le Nord

L'ŒUVRE DE M. LOUCHEUR

Nous connaîtrons aujourd'hui le programme du nouveau ministère. Mais nous attendons surtout ses actes. M. Poincaré prend une succession redoutable. Pourra-t-il réaliser le programme tant de fois exposé par l'écrivain? Dans l'intérêt national, nous souhaitons que le Président du Conseil d'aujourd'hui justifie la confiance qui repose sur lui.

Nous n'avons pas le droit d'oublier quelle fut, pendant la guerre, la dignité de son rôle : la façon dont il servit alors la France nous permet tous les espoirs. Il ne s'agit pas ici de juger des problèmes de haute politique dont tant d'éléments nous font défaut. Parlons plus simplement de choses que nous connaissons bien et qui intéressent directement nos lecteurs. Envisageons, avec une loyale sincérité, la situation du nouveau ministère par rapport à notre région du Nord et aux pays dévastés.

Le nouveau ministère a, sur ce point, une particularité qui ne nous paraît pas heureuse. On n'y trouve aucun représentant du Nord. Si l'on recherche quelles sont les régions qui ont élu les nouveaux ministres, on ne les découvre qu'à partir de Paris. Ni le Nord, ni le Pas-de-Calais, ni la Somme, ni l'Aisne n'auront, au Conseil des ministres, la moindre place. Sans doute, les députés sont, par une fiction constitutionnelle, les représentants de tout le pays et, à plus forte raison, les ministres représentent-ils toute la nation. Mais, tout de même, n'est-il pas fâcheux que notre région, la plus dense, la plus industrieuse, la plus riche de toute la France soit si complètement absente des conseils de l'Etat.

Il ne semble pas, pourtant, que la France ait eu à se plaindre des concours qu'elle avait demandés chez nous.

Et ici, après qu'on a pu trouver au lendemain de la chute du Cabinet Briand, un écho de cette opinion publique qui n'est pas juste pour tout le monde comme pour M. Poincaré, il nous faut dire ce que nous pensons vraiment, ce que le Nord pense de ses ministres.

Au Travail, le Nord avait donné M. Daniel Vincent. Tout le monde avait apprécié la belle intelligence de ce fils des Flandres, qui s'était consacré à sa mission délicate avec une ardeur et un esprit de conciliation dont les heureux effets se sont fait souvent sentir. Il était l'auteur d'un projet magistral sur les assurances sociales. C'était un travailleur et un modeste, et c'était une force pour un ministère. Mais il était du Nord!

Le représentant de l'Artois, M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, n'a pas trouvé grâce non plus devant cette surprenante élimination de nos concitoyens.

Et tous les Roubaisiens savent la place qu'avait conquise, en France et dans le monde, notre concitoyen, M. Loucheur.

Certains ont pu s'effrayer de la hardiesse de ses décisions. Mais la tâche du ministre des Régions libérées était immense. Il s'agissait, pour lui, de redire le « Lazare, lève-toi! » à des régions entières que le vandalisme allemand avait mises au tombeau. Il suffit d'avoir contemplé la désespérance de certains horizons dévastés pour se rendre compte de l'effort inouï que nécessite la résurrection des contrées martyres.

Là même où les destructions totales sont l'exception, on sait combien furent cependant étendus les dommages créés par la guerre. Dans le seul département du Nord, douze cent mille demandes d'indemnités ont été déposées. Sans doute, par le jeu des catégories, un seul sinistré présente souvent plusieurs demandes mais même avec cette réserve, ce chiffre de douze cent mille suffit à guider l'imagination.

Il fallait activer l'examen de toutes les demandes. Il fallait aider au relèvement de toutes les ruines. M. Loucheur s'y consacra de plein cœur.

La force de cet homme, c'est avec sa compétence, son optimisme et son « allant ». Il parle clair; il regarde droit; il agit vite. Il suffit de l'avoir vu à l'œuvre dans « ses tournées d'inspection » pour se rendre compte de la puissance d'action que lui confèrent ces qualités.

Le voici, par exemple, au milieu des présidents de Commissions cantonales. Il leur demande de doubler, de tripler le « rendement » de leurs Commissions. C'est impossible, voudraient objecter quelques-uns. Mais le ministre a pris soin de rappeler, avec une cordiale brièveté, combien, durant la guerre, nous fîmes tous de choses impossibles. Il connaît la difficulté, mais il la dédaigne et par là, elle est déjà à demi-vaincue... Il offre, il promet tous les concours qui seront nécessaires... Il montre le but et comment il sera atteint. Ceux-là même qui étaient venus avec des réserves de scepticisme sont gagnés par cette force qui va... Et, dans notre région, six cent mille décisions sont déjà rendues!

Pour relever les ruines, il sait qu'il faut d'abord aider à relever les cœurs. Dans les villes et les villages dévastés, il s'adresse à l'initiative, à la cohésion, au courage de ceux qui ont répondu à l'appel du sol natal. Il accueille les doléances, mais il morigène les lassitudes. Son concours est acquis à tous ceux qui, s'aidant, méritent que la France les aident. Il ne laisse nulle requête sans réponse, nul désir légitime sans satisfaction. Et, dans certaines régions, très durement atteintes cependant, la vie a déjà refleuri sur les tombes...

Il faut regretter, pour les Régions libérées, que M. Loucheur soit brusquement interrompu dans sa grande tâche. Son ministère était essentiellement un ministère technique qui aurait dû être soustrait aux vicissitudes de la politique. Que penserait-on d'un propriétaire qui changerait d'architecte, quand les murs de sa maison, déjà sortis du sol, dessinent le plan de la maison, sous le beau prétexte que le Conseil des ministres n'a plus le même président!

Ce n'est pas le moindre inconvénient de l'instabilité ministérielle que de faire succéder brusquement, à l'expérience acquise et reconnue d'un ministre, la bonne volonté inexpérimentée du suivant. Un humoriste dirait — et ce n'est pas pour nous consoler — que nous n'avons décidément de stable, en France, que notre instabilité.

Le Nord, victime d'une exclusion que nous regrettons, aurait le droit de manifester son mécontentement. Mais la région la plus laborieuse de France, celle dont on accepte tous les devoirs en lui niant bien des droits, se sacrifiera encore une fois, dans l'intérêt général. Elle exigera du moins qu'il soit fait beaucoup pour cet intérêt général, afin de compenser son sacrifice.

Mais il reste à savoir si l'intérêt bien compris du pays admet que le Gouvernement soit privé des conseils d'hommes éminents comme ceux que le Nord lui avait déjà donnés et qu'il lui offrait encore.

L'ŒUVRE DE M. LOUCHEUR au Ministère des Régions libérées

UNE LETTRE DE REMERCIEMENTS DES ENTREPRENEURS DU NORD

Le Groupement des Entrepreneurs du Nord vient d'adresser à M. Loucheur, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Au jour où vous quittez le ministère des Régions Libérées, le Groupement des Entrepreneurs du département du Nord vous prie d'agréer ses remerciements pour l'œuvre que vous avez accomplie.

Si au début de votre ministère, vos premières déclarations nous ont un peu surpris, nous n'avons pas tardé à reconnaître l'efficacité de vos efforts pour ordonner, hâter et rendre moins onéreuse la reconstruction des Régions dévastées.

La réalisation de ce programme est le but de notre groupement.

Nous vous conservons, Monsieur le Ministre, une particulière gratitude pour les mesures édictées par vous, relatives au paiement des travaux arriérés, à la régularité des versements d'avances et d'acomptes aux coopératives, à l'obligation d'établir annuellement un programme de travaux dans chaque commune, aux réunions mensuelles groupant les représentants de l'Administration, des coopératives, des architectes, des entrepreneurs, aux inspections régulières des contrôleurs généraux de votre ministère, vous renseignant directement sur la marche des travaux et l'observation de vos circulaires; au recrutement de la main-d'œuvre étrangère, etc...

Tous les chefs de service de votre ministère votre collaborateur le plus direct, M. Prangey, et vous-même, vous avez toujours été disposés à entendre les demandes que nous avons formulées dans l'intérêt général. L'accueil reçu au cours de ces fréquents entretiens était pour nous le meilleur encouragement.

Nous savons, M. le Ministre, que comme Français et comme député du Nord, vous resterez toujours disposé à nous appuyer quand, faisant abstraction de nos intérêts particuliers, nous demanderons à mettre notre expérience au service du pays.

A cet appui, nos aurons certainement recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Victor BOUGOMONT,
Président du Groupement des Entrepreneurs des travaux de l'Etat dans le département du Nord.

L'Allemagne a payé mercredi 31 millions de marks-or

Paris, 18 janvier. — Nous sommes en mesure d'annoncer qu'en exécution de la décision prise à Cannes, le 13 janvier dernier, par la Commission des Réparations, au sujet des paiements à effectuer par l'Allemagne, le gouvernement du Reich a opéré le premier versement de 31 millions de marks-or, dont le paiement avait été prévu pour aujourd'hui.

A WASHINGTON

LE PRESIDENT WILSON CONTRE L'ACCORD DU PACIFIQUE

Washington, 18 janvier. — D'après une dépêche particulière reçue par le « New-York World » de son correspondant de Washington, l'ex-président Wilson a pris position contre le traité du Pacifique et a informé les sénateurs démocrates de son opposition à ce pacte.

Le « World » ne dit pas qui a apporté les instructions de l'ex-président au Capitole, mais précise que l'information est exacte et de source certaine, et qu'elle a causé un grand enthousiasme parmi les sénateurs partisans de la Ligue des Nations. Le « World » montre les démocrates balayant le sénateur Underwood, un des deux signataires de l'accord pour les Etats-Unis et ralliant contre ce pacte une telle majorité que quelques républicains suffiront pour en empêcher la ratification.

LES CONCESSIONS PRIVÉES EN CHINE

Londres, 18 janvier. — De source britannique on annonce que M. Hughes a proposé au Comité d'Extrême-Orient l'établissement d'un tribunal international, chargé d'examiner les désaccords qui se produiront au sujet des concessions privées en Chine. L'Angleterre et l'Italie auraient adhéré à ce projet.

M. Sarraut s'est prononcé formellement en faveur du régime de la porte ouverte en Chine et contre le système des zones d'influence, mais a insisté sur le danger qui résulterait de l'adoption de la résolution de M. Hughes si elle devait avoir un effet rétroactif. Il a donc repoussé le principe de la révision de toutes les concessions antérieures. La discussion continuera aujourd'hui.

M. HARDING SE DECLARE SATISFAIT DES RESULTATS DE LA CONFERENCE

New-York, 18 janvier. — On mande de Reading que M. Wellliver a lu à ses collègues de la Chambre de Commerce, une lettre du président Harding, où celui-ci se félicite des résultats de la Conférence.

Bien que le travail de la Conférence ne soit pas terminé, dit le président, elle a, cependant, une grande œuvre à son actif, car elle a mis un terme positif à la rivalité coûteuse des armements et elle a mis également un terme à certaines méthodes inhumaines de guerre.

J'ai la confiance que le pacte relatif au Pacifique contient des garanties de la plus grande valeur pour la paix future. Il est satisfaisant de penser que les règlements de Washington contribueront à la restauration économique du monde, restauration indispensable à la prospérité de tous les peuples.

LE DEPART DE LA DELEGATION FRANÇAISE

Washington, 18 janvier. — La délégation française à la Conférence de Washington quittera New-York le 28 janvier, à bord de la « Savoie ».

M. HOUGETON

AMBASSADEUR des ETATS-UNIS A BERLIN

Berlin, 18 janvier. — Le gouvernement allemand a donné son adhésion à la nomination de M. Hougeton comme ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

La Conférence de Gênes

Lord Curzon, hostile aux Soviets, serait remplacé par lord Derby aux Affaires étrangères

Londres, 18 janvier. — La Conférence de Gênes fait l'objet de certaines conversations. On dit que M. Lloyd George s'y rendra en

LORD CURZON

personne, accompagné de sir Robert Horne, de sir Basil Blackett et d'un grand nombre de fonctionnaires du ministère des Finances. L'absence du Premier britannique sera d'une quinzaine au moins.

Lord Curzon est arrivé, venant de Paris.

Parmi les bruits qu'on met en avant, on signale celui de l'imminente démission de lord Curzon, qui sera remplacé par lord Derby. Le ministre des Affaires étrangères, ce n'est un secret pour personne, a toujours été hostile, depuis le voyage de Krassine, à tout contact avec le gouvernement soviétique, et sa retraite s'expliquerait à la veille de Gênes.

L'attitude de la France

Rome, 18 janvier. — Au sujet de l'attitude de la France à la Conférence de Gênes, une dépêche signale une déclaration de M. Rainieri, ministre des Régions Libérées en Italie, qui, lors de son voyage à Paris, visita Verdun et Reims :

Je comprends parfaitement le sentiment des Français, a-t-il dit, en rentrant à Rome. Ils ont continuellement sous les yeux le spectacle des régions dévastées par l'invasion. C'est ce spectacle qui dicte leur conduite et il faut l'avoir vu pour se rendre compte qu'ils ont raison.

Cela prouve, ajoute la dépêche, qu'il n'est pas inutile de montrer les blessures de la France aux ministres alliés.

L'invitation à l'Amérique

Washington, 18 janvier. — Le Département d'Etat a reçu l'invitation qui lui avait été faite de participer à la Conférence de Gênes.

Les intentions des Soviets

Londres, 18 janvier. — Des télégrammes de Riga parvenus à Copenhague, annoncent que le gouvernement des Soviets aurait l'intention de proposer à la conférence de Gênes de discuter les questions suivantes :

1° l'aiement des dettes contractées par la Russie; 2° Compensation des pertes subies par la Russie du fait de l'intervention des puissances étrangères; 3° Restitution des navires marchands enlevés par Denikine, Youdenitch et Wrangel; 4° Question de la Sibérie orientale; 5° Restauration économique de la Russie et relations économiques avec les autres pays.

On signale, en outre, que le gouvernement des Soviets a chargé une commission spéciale, présidée par Tchitcherine, de préparer un programme détaillé de ces questions.

Enfin, on prétend que la délégation bolcheviste, à la conférence de Gênes, sera composée de Tchitcherine, Tsorup et Lunatcharski. Lénine n'en ferait pas partie.

Le gagnant du million du Crédit National

Le gagnant du million au dernier tirage du Crédit National 1920 est un cultivateur du hameau de la Boisserotte, près de Saints, arrondissement de Coulommiers, M. Jonchéry.

UN HOMMAGE AMÉRICAIN AU SOLDAT INCONNU ITALIEN

Remise à Rome, sur le tombeau du héros anonyme, de la médaille du Congrès

Rome, 188 janvier. — Ce matin a eu lieu la cérémonie de la remise de la médaille du Congrès américain au soldat inconnu, sur l'autel de la Patrie, où se trouve le tombeau du héros italien.

Assistaient à cette cérémonie, le Roi, le général Allen, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Bonomi et tous les ministres, le général Diaz, les autorités civiles et militaires, et le corps diplomatique.

Le détachement de soldats américains venu prendre part à cette cérémonie, a pris place en face du tombeau. La foule l'a vivement acclamé.

L'ambassadeur des Etats-Unis a prononcé un discours, dans lequel il a dit :

L'hommage rendu par l'Amérique au héros inconnu d'Italie est le symbole de l'affection de la foi et de la confiance des Etats-Unis pour l'Italie. Dans le plein accord des cœurs et des âmes des deux nations, nous devons nous engager à suivre le but pour lequel sont morts nos soldats et à poursuivre nos devoirs dans la paix.

Prenant ensuite la parole, le général Allen a rappelé l'héroïsme des soldats italiens qu'il a connus, alors qu'ils combattaient sous ses ordres, puis il a dit que la glorification du soldat inconnu était l'invocation sincère de la paix mondiale.

M. Bonomi, président du Conseil, a remercié, au nom du peuple italien, le président des Etats-Unis pour l'honneur rendu au héros inconnu italien.

VEILLE DE RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La séance de jeudi après-midi

Paris, 18 janvier. — *C'est jeudi après-midi, comme on sait, que le nouveau Cabinet se présentera devant le Parlement. La déclaration ministérielle sera lue, à la Chambre, par M. Raymond Poincaré, et, au Sénat, par M. Barthou.*

A la Chambre, un débat s'engagera aussitôt. Le président est, en effet, saisi déjà de plusieurs demandes d'interpellation.

On prévoit, en tout cas, que ce débat pourra être terminé le soir même et que M. Poincaré aura une forte majorité.

A LA CHAMBRE

Les candidats des groupes aux Commissions

Paris, 188 janvier. — La plupart des groupes se sont réunis, cet après-midi, au Palais-Bourbon, pour désigner leurs candidats.

Dans la généralité des cas, les commissaires en fonctions en 1921 ont été maintenus pour 1922. Les principaux changements intervenus sont dus au remplacement des membres des Commissions faisant partie du nouveau gouvernement.

Les groupes ont profité de cette réunion pour examiner la situation politique et décider l'attitude qu'ils observeraient à l'égard du Cabinet.

Au Groupe Républicain Socialiste

Sur la proposition de M. Paul Painlevé, qui a déclaré faire en faveur de M. Aristide Briand l'abandon de son siège *à la Commission des Affaires étrangères, l'ancien président du Conseil a été désigné, à l'unanimité,* ainsi que M. Viviani, qui était précédemment l'autre représentant du groupe à cette Commission.

M. Briand appartenait d'ailleurs à la Commission des Affaires étrangères avant de prendre le pouvoir. D'autre part, M. Painlevé a été désigné par le groupe pour faire partie de la Commission de l'Armée.

En ce qui concerne l'attitude du groupe à l'égard du ministère, la majorité du groupe s'est prononcée pour l'expectative. MM. Vidal et Rio, sous-secrétaires d'Etat, qui appartiennent au groupe, n'assistaient pas à la délibération.

Au Groupe Socialiste (S. F. I. O.)

Le groupe s'est prononcé, à l'unanimité, contre la politique que représente le ministère. Indépendamment de M. Alexandre Varenne, chargé d'interpeller au nom du groupe, M. Pressemane a reçu mandat d'intervenir dans la discussion.

Au Groupe Radical-Socialiste

Après avoir renouvelé dans l'ensemble le mandat de ses représentants dans les grandes Commissions, le groupe a décidé de ne pas prendre l'initiative d'une interpellation au cours du débat de demain, mais il a chargé son président, M. Herriot, d'intervenir dans la discussion, afin de provoquer de la part du président du Conseil, les précisions qu'il jugera utiles.

Au Groupe de l'Entente Républicaine Démocratique

On sait l'attitude favorable de ce groupe au Cabinet Poincaré; il ne se réunira que vendredi pour désigner ses candidats.

A la Commission de l'Armée

Paris, 18 janvier. — Sous la présidence du général de Castelnau, la Commission a pris connaissance des observations formulées par le ministre de la Guerre, sur la question des engagements et rengagements.

Au Groupe Communiste

Le mandat de ses représentants aux grandes Commissions a été renouvelé.

M. Ernest Lafont continuera à faire partie de la Commission des Finances; M. Cachin, de la Commission des Affaires étrangères, et M. Vaillant-Couturier de la Commission de l'Armée.

Le groupe a chargé M. Marcel Cachin de déposer une demande d'interpellation sur la politique extérieure du gouvernement, en particulier sur la Conférence de Gênes.

Il se propose notamment de demander au président du Conseil si les représentants du gouvernement des Soviets seront admis à cette Conférence avec ou sans conditions préalables.

On assure que les députés membres du parti communiste auraient projeté une manifestation assez violente d'hostilité à l'égard de M. Raymond Poincaré, au cours de la séance de jeudi.

AU SÉNAT

Au Groupe de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste du Sénat

Ce groupe s'est réuni sous la présidence de M. Gaston Doumergue.

Dès l'ouverture de la séance, M. Doumergue fit connaître au groupe les motifs pour lesquels il n'avait pas cru pouvoir accepter l'offre d'un portefeuille que lui avait faite M. Poincaré, ses réserves portant moins sur des raisons de politique que sur les éventualités de politique intérieure pouvant survenir par la suite, étant donné la composition actuelle de la Chambre.

M. Alexandre Bérard fit une déclaration dans le même sens.

Après intervention de M. de Monzie, il fut décidé qu'un grand débat serait institué ultérieurement au sein du groupe pour examiner la situation politique, après avoir entendu les déclarations du gouvernement.

Le groupe procéda ensuite à la désignation de ses candidats aux diverses Commissions: M. Pasquet fut désigné pour les finances, en remplacement de M. Peyronnet devenu ministre; M. Codet pour l'armée, en remplacement de M. Strauss, également devenu ministre; MM. Goy et Trouve pour l'hygiène, en remplacement de MM. Strauss et Peyronnet.

A la Commission du commerce
L'éligibilité des femmes

Paris, 18 janvier. — La Commission sénatoriale du commerce s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Clémentel.

Elle a entendu un rapport préliminaire de M. Boustan, sur l'éligibilité des femmes aux Chambres et aux Tribunaux de commerce.

Jusqu'ici la majorité des Chambres de commerce consultées se sont prononcées pour la négative.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

Au Pays des Soviets

Des cadavres en nourriture aux porcs

« Le Gaulois » publie cette information dont nous lui laissons la responsabilité :

La nouvelle paraît invraisemblable, mais elle est tout de même vraie, tout ce qu'il y a de plus vraie et de nos jours. Nous la tenons du journal de Kazan, « Izvestia », journal bolcheviste bien entendu, puisqu'il n'y en a pas d'autres dans le paradis des soviets.

Il s'agit d'une affaire d'alimentation de cochons qui a été jugée dernièrement par le tribunal de Samara (district du Volga, frappé par la famine). Le « Novoïe Vremia » (Nouveau Temps), organe russe de Belgrade, donne quelques détails bien curieux sur ce procès peu ordinaire.

L'administration de l'élevage de porcs et de l'usine de charcuterie d'Etat à Bouzoulouck a été accusée d'avoir employé pour la nourriture des cochons producteurs les cadavres des habitants de la ville, victimes du choléra, du typhus et de la « chéka ».

L'enquête avait révélé en effet que depuis le mois de juillet dernier les employés du bureau sanitaire de la ville ainsi que les gardiens des cimetières fournissaient à l'administration d'Etat des cadavres qu'on transportait à l'usine pendant la nuit. Pour chaque camion bien rempli de morts, on recevait une demi-livre de tabac.

L'administration se défendait avec succès. Elle a pu prouver que la ration affectée par l'Etat — une livre de son par jour pour chaque porc — était insuffisante, que les cochons n'ont jamais mangé les cadavres crus, mais toujours bien cuits. Enfin, du fait qu'on servait les morts aux cochons, la population a profité, car on a pu faire du pain de son qui a été partagé entre les fonctionnaires de l'usine et les ouvriers. — Il en restait encore pour les habitants de Bouzoulouck.

Dans tous les cas, l'affaire a bien fini, pour l'administration de l'Etat. Tous les accusés ont été acquittés. Il n'y a que le gérant de l'usine qui a été condamné à trois mois de prison.

Un hommage à Molière au cimetière du Père-Lachaise

Paris, 18 janvier. — Une touchante manifestation a eu lieu mercredi matin, au cimetière du Père-Lachaise. Les acteurs des principaux théâtres de Paris, réunis devant la tombe de Molière, ont déposé des fleurs sur le socle du monument, puis ont défilé devant la mausolée Presque tous les acteurs de la Comédie-Française étaient présents, sous la conduite de leur doyen, M. Silvain.

Le Syndicat des auteurs dramatiques et l'Association des comédiens combattants avaient envoyé des délégations.

Une promotion dans la Légion d'honneur

Paris, 18 janvier. — Récemment et à l'occasion du troisième centenaire de la naissance de Molière, une proposition de loi fut déposée en vue de permettre au Gouvernement de procéder à des nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur tant que la loi n'aura pas été promulguée il paraît superflu qu'une liste quelconque soit dressée.

UNE MANIFESTATION LATINE A LA SORBONNE

Paris, 18 janvier. — Cet après-midi, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, s'est tenue la première réunion plénière du Comité d'union latine que préside M. Poincaré et qui a été fondé, en 1920, dans le but de favoriser le développement des relations intellectuelles et économiques entre les divers pays de culture latine d'Europe et d'Amérique.

M. Colrat, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil; M. le marquis de Valero de Palma, sénateur; M. Alfred Boiset, président de la Section française du Comité central, ont pris la parole.

La musique de la garde républicaine a exécuté successivement entre chaque discours, les hymnes nationaux des divers pays représentés.

On prévoit un important mouvement judiciaire

M. Lescouvé remplacerait M. Bulot à la Cour suprême

Paris, 18 janvier. — La mort de M. Bulot, procureur général près la Cour de cassation, va être le point de départ d'un important et imminent mouvement judiciaire.

D'après des renseignemens concordants recueillis dans les milieux politiques et du Palais de Justice, le magistrat appelé à succéder à M. Bulot serait M. Lescouvé, procureur général près la Cour d'appel. Lui-même aurait comme successeur M. Scherdlin, procureur de la République, qui, à son tour, serait remplacé soit par M. Wattinne, avocat général à la Cour d'appel, soit par M. Gilbert, conseiller à la Cour.

Mais ce sont là des nouvelles qui ne pourront se vérifier qu'ultérieurement, le nouveau ministre de la Justice, M. Louis Barthou, étant à peine installé place Vendôme.

Me Charles-Philippe rayé du barreau se pourvoit en Cour d'appel

Paris, 18 janvier. — Le conseil de l'ordre des avocats s'est réuni hier, à 15 heures, pour examiner le cas de Me Charles-Philippe. On se rappelle que M. Lenoir, bijoutier, déposa contre Me Charles-Philippe, une plainte en escroquerie qu'il a ensuite retirée. Après avoir entendu le rapport de Me Thorp chargé de l'enquête, le conseil a suspendu la séance à 16 h. 30. A 17 heures, Me Charles-Philippe a présenté ses explications. La parole a été ensuite donnée à Me de Saint-Auban, qui l'assistait.

Après délibération, le conseil de l'ordre des avocats a prononcé la radiation de Me Charles-Philippe. Celui-ci va se pourvoir devant la Cour d'appel.

UN ASSASSIN QUI SE VANTE

Gounaud n'est pas le meurtrier du train de Marly

Paris, 18 janvier. — On sait que Gounaud, qui assassina son oncle,, le concierge de la rue de Constantine, dont il enlevait le corps dans une malle, avait déclaré être également l'auteur du meurtre de M. Janin, ce rentier de Louveciennes, tué mystérieusement, cet été, dans le train qui l'amenait à la gare Saint-Lazare.

Or, hier, des inspecteurs de la police judiciaire, se sont rendus à la Santé pour longuement interroger le bandit. Ils acquirent la certitude que celui-ci mentait dans l'espoir de retarder ainsi sa comparution devant les assises.

La mort du pénible rentier de Louveciennes reste toujours une énigme.

Le gentleman cambrioleur

Aveu de nouveaux méfaits

Paris, 18 janvier. — Le cambrioleur mondain, Serge de Lenz, l'auteur des vols nombreux dont nous avons donné une liste qui s'est déjà allongée au cours de l'enquête, a été extrait du dépôt et amené dans l'après-midi d'hier, devant le juge d'instruction, M. Bacquart. Il s'était fait assister par son défenseur, Me Marcel Mirtil.

Oh! l'interrogatoire a été bref! Après avoir décliné son état-civil et énuméré les condamnations qu'il a subies, Serge de Lenz, très à son aise et sans forfanterie apparente, a dit au juge :

— Je vais vous donner beaucoup de peine et votre tâche, en raison de la multiplicité de mes vols, sera ardue. Mais rassurez-vous, je vous aiderai. Vous pouvez compter sur mon concours!

Et le gentilhomme malfaiteur s'en est allé satisfait de lui, escorté d'un garde républicain qui lui a passé, sans égard, le cabriolet au poignet et l'a conduit à la prison de la Santé.

Moins brillant a été Jules-Arthur Brecquemont, le bijoutier recéleur de la rue Blanche, arrêté pour complicité et que le juge a interrogé succinctement, et placé sous mandat de dépôt et envoyé à la Santé.

M. Cresseils, juge d'instruction, chargé il y a quelques mois de l'enquête sur un cambriolage de la rue Edouard-Detaille commis par Serge de Lenz mais dont la culpabilité ne s'était pas affirmée, va remettre son dossier à M. Bacquart, ainsi que celui constitué à la suite d'une plainte de Mme Fanny Robert, dite comtesse de Tessancourt.

UN VINGT-QUATRIEME CAMBRIOLAGE

De Lenz n'avait pas tout dit l'énumération de ses multiples cambriolages était incomplète, comme il fallait s'y attendre. Aussi les policiers ont-ils continué leurs recherches.

C'est ainsi qu'hier ils établirent que le malfaiteur était l'auteur d'un vingt-quatrième cambriolage, commis en octobre dernier chez la baronne Atthalin, 9 bis, rue Georges-Berger.

La baronne Atthalin, veuve de l'ancien procureur de la République, s'est rendue au commissariat de police de Chaillot, où elle reconnut parmi les objets saisis chez de Lenz, un tableau d'Horace Vernet, d'une grande valeur, et qui lui avait été dérobé.

D'autre part, une des nombreuses amies du cambrioleur gentleman s'est présentée, elle aussi, au commissariat de Chaillot, mais pour remettre deux candélabres chinois en cloisonné formés d'ibis portant chacun deux branches.

C'est Serge qui me les a donnés comme cadeau de jour de l'an, a-t-elle dit. Je ne pouvais soupçonner leur provenance. Mais maintenant... j'aime mieux vous les apporter...

On va rechercher le propriétaire de ces objets d'art.

Mme de Tessancourt proteste contre certaines insinuations

Mme de Tessancourt, qui fut plusieurs fois volée par le gentilhomme cambrioleur Serge de Lenz, a confié à un de nos confrères, tout l'ennui que lui causait la révélation des exploits du jeune bandit envers lequel son seul tort fut d'être trop bonne :

— N'a-t-on pas l'air de m'assimiler à une recéleuse, se plaint-elle, navrée. Moi, monsieur, qui ai hérité de quatre maisons!

Comme si, avec mon hôtel particulier, et tout ce qu'il contient d'objets d'art, les cadeaux de ce voleur pouvaient m'intéresser!

Ah! on est vraiment peu juste à mon égard, car enfin, si j'ai, à quatre reprises, porté plainte contre ce jeune homme, c'est apparemment que je ne me solidarisais pas avec lui.

On m'a prêté, en revanche des années que je n'ai pas. Pourquoi pas 110 ans, pendant qu'on y est?... Mais c'est là peu de chose. Ce que je tiens à vous dire, d'abord, c'est que je n'ai nullement été avisée qu'on m'inculpait de quoi que ce soit dans cette malheureuse histoire...

Nous enregistrons les doléances de Mme de Tessancourt.

L'AFFAIRE DES BIJOUX

L'inculpée remise en liberté

Mlle Dacco, qui avait été arrêtée à Bordeaux, à sa descente du paquebot « Lutetia », est arrivée ce matin à Paris et a été conduite aussitôt à la police judiciaire qui l'a mise à la disposition du juge d'instruction, M. Monet. Après un interrogatoire, le juge d'instruction l'a remise en liberté. Elle a quitté le Palais de Justice à 12 h. 20, en compagnie de M. Jackson, qui a retiré sa plainte, après être rentré en possession de ses bijoux.

Sept enfants tués, un 14 juillet, par des fusées

L'indemnité aux parents

Montpellier, 18 janvier. — Le Tribunal civil de Béziers vient de condamner la commune de Maraussan à payer 4.000 fr. à titre de dommages aux parents de sept enfants qui trouvèrent la mort la veille du 14 juillet à l'occasion de réjouissances. Des bombes avaient provoqué l'explosion de fusées paragrêles qui tuèrent les sept enfants.

Cinq cents Américaines vont venir en France

Une aide aux Régions dévastées

Paris, 18 janvier. — On mande de New York au « New-York Herald » :

« Misse Anne Morgan, présidente du Comité américain pour les Regions dévastées, a annoncé qu'elle allait organiser le départ de 500 Américaines pour la France.

» Une souscription recueillie par la voie des journaux, fera face aux frais de ce voyage et le surplus ira au fonds de 750.000 dollars que le Comité a l'intention de constituer pour poursuivre son œuvre. »

Un des escrocs au trésor espagnol serait arrêté à Madrid

Londres, 18 janvier. — On mande de Lausanne au « Daily Mail » :

« La police de Zurich vient d'arrêter un des principaux membres de la bande qui pratique l'escroquerie dite « au prisonnier espagnol ».

» Sur de nombreuses plaintes émanant de dupes, la police avait ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation à Madrid d'un individu, disant se nommer José Medina. D'après ce qui a été établi, la méthode de Medina, qui est originaire de Dresde et se nomme en réalité Pehlke, était d'expédier des lettres disant que leur auteur était emprisonné en Espagne pour un délit de banqueroute.

» Une somme d'environ 1.000.000 francs soigneusement à l'abri dans une cachette en France, était promise à la personne qui enverrait 10.000 fr. caution nécessaire à l'élargissement du prisonnier.

» Sur requête de la police suisse, Medina, qui était recherché pour d'autres délits, a été extradé et est maintenant emprisonné.